

CONSEIL DE LABORATOIRE M.I.L. DU 12 mars 2024

PROCÈS-VERBAL

Présents	Représentés	Absents
Collège A – Enseignants : Manon ALTWEGG-BOUSSAC Katia ANGELAKI Marie CRETIN SOMBARDIER Stéphane DE LA ROSA Arnaud DE NANTEUIL Bénédicte FRANÇOIS Sara GODECHOT-PATRIS Alexandre MAITROT DE LA MOTTE Frédéric MARTIN Claire MARZO Pierre de MONTALIVET Béligh NABLI Martine PELESE Laurence POTVIN-SOLIS Noé WAGENER Collège B – Personnels BIATSS Johan MENICHETTI Collège C – Doctorants	Dominique GENCY-TANDONNET	Sarah HADJADJ

La réunion du Conseil de Laboratoire de l'Equipe de recherche *Marchés, Institutions, Libertés* débute à 10h00 sous la présidence du Professeur Stéphane DE LA ROSA.

1. – Désignation des directions d'axes

Au terme d'échanges relatifs aux thématiques comprises dans chacun des axes du Laboratoire MIL, et après avoir entendu les candidats, le conseil désigne :

- A la direction de l'axe *Marchés* : les Professeurs Arnaud DE NANTEUIL et Sara GODECHOT-PATRIS
- A la direction de l'axe *Institutions* : le Professeur Pierre de MONTALIVET
- A la direction de l'axe *Libertés* : la Professeure Manon ALTWEGG-BOUSSAC. Le principe d'une codirection de cet axe est approuvé, ainsi que la désignation du second directeur au cours de la prochaine réunion du conseil.

2. – Discussion autour du rapport d'autoévaluation du Laboratoire MIL

Le Professeur Stéphane DE LA ROSA présente aux membres du conseil la version de travail du rapport d'autoévaluation établie en prévision de la visite du HCERES à la rentrée universitaire 2024-2025. Il attire notamment l'attention du conseil sur l'importance accordée par le HCERES au portfolio qui doit désormais accompagner le rapport d'autoévaluation. Ce document a vocation à faire état des réalisations et des événements les plus significatifs de la vie scientifique du laboratoire au cours de la période 2018-2023. Il apparaît ainsi comme la pièce maîtresse du bilan établi par les unités de recherche. A ce titre, le Professeur Stéphane DE LA ROSA justifie son choix de valoriser les productions collectives des membres du laboratoire, dans la proposition de portfolio qu'il a élaborée. Cette proposition est validée par le conseil.

Le Professeur Stéphane DE LA ROSA présente ensuite les développements qu'il a consacrés aux thématiques associées aux trois axes du laboratoire. Après s'être concertés sur les intitulés de chacune de ces thématiques, les membres du laboratoire adoptent les propositions qui lui sont soumises.

A l'occasion de l'examen du projet de rapport, une discussion s'engage sur les dysfonctionnements administratifs affectant la vie du laboratoire et la nécessité, pour le maintien et le développement de ses activités, de bénéficier d'un agent dédié à la gestion du fonds documentaire, ainsi que d'un soutien permanent au service de la communication. La mention de ces éléments dans le rapport définitif est approuvée à l'unanimité.

Au cours des échanges relatifs à la trajectoire du Laboratoire MIL, telle que celle-ci est évoquée dans le projet de rapport, le Professeur Stéphane DE LA ROSA insiste sur les incertitudes quant au périmètre futur du laboratoire. Il souligne néanmoins la vocation de ce dernier à constituer la principale unité de recherche juridique dans l'est francilien. Ces échanges s'achèvent après qu'aient été recueillies les suggestions des membres du conseil visant à compléter la partie dédiée à la projection scientifique du laboratoire pour les années à venir.

3. – Renouvellement de la direction du laboratoire

Le Professeur Stéphane DE LA ROSA propose au conseil de prolonger le mandat qu'il partage avec la Professeure Bénédicte FRANCOIS, pour une durée permettant de garantir la continuité de la direction du laboratoire au cours de la campagne d'évaluation, et en prévision du lancement du prochain contrat d'établissement. Cette proposition de reconduction temporaire est validée à l'unanimité des membres du conseil.

Après épuisement des débats, la séance est levée à 11h56

En Faculté, le 12 mars 2024

Faculté de Droit
de l'Université PARIS-EST CRETEIL
Laboratoire MIL, Institutions, Libertés
